



Formation pendant mes heures de repos

Par **brunoM**, le **18/01/2008** à **11:07**

Bonjour

Je suis chauffeurs livreur ,mon entreprise veulent faire une formation interne de vendeur pendants mon temps de repos .un vendredi et un samedi .

Je voudrais savoir si je peux refuser ce stage .

Je suis a 39 H sur 4 jour la semaine .

Je leur est dit que la formation je veux bien la faire pendant mon temps de travail et non repos,refus de leur part avec menace de mise a pied

Merci de votre reponse